

**2ème Conseil d'école**  
**Écoles publiques La Peyratte**  
**Année scolaire 2015/2016**

**Présents :**

- **Représentants des parents d'élèves :**
- Maternelle : Mme Gilliard Fabienne, Mme Pailler, Mme Gaillard
- Élémentaire : Mme Azevedo
- **Enseignants**
- Maternelle : Mme Huchet, Mme Richard, Mme Lebreton (stagiaire ESPE dans la classe de Mme Huchet)
- Élémentaire : Mme Aimon, Mme Grosset, Mme Mugica
- **ATSEM:**
- Mme Ecalle
- **Elus :**
- M. le Maire
- Aucun représentant de la Communauté de communes présent
- **DDEN :** Mr Penit
- **Excusés :** Mr ARINO, Mme ALSIRET, Mme PANNOUX

**Rappel rôle du DDEN :** « Amis de l'école publique », pour vérifier que l'Etat assume bien son rôle, que les enfants sont bien traités, que les locaux sont corrects. Vigilance dans le domaine scolaire et extrascolaire. Rôle de médiateur. Ce ne sont pas des agents du ministère. Les personnes se portent volontaires, le DASEN valide. M. Pénit est médecin généraliste à Airvault. Cela peut être des anciens enseignants ou fonctionnaires de l'Etat. M. Pénit est membre de la réserve citoyenne. Un seul DDEN est présent sur le secteur de Thénézay. Cela manque selon M. Pénit. Les DDEN sont des gens attachés à l'école comme formation des citoyens. Ne pas hésiter à faire connaître des personnes volontaires.

**Ordre du jour :**

- 
- 1. Effectifs et organisations pédagogiques**
  - 2. Organisation de la sécurité dans les écoles**
  - 3. Projets, actions pédagogiques**
  - 4. Validation des nouveaux horaires rentrée 2016**
  - 5. Questions diverses**
- 

**Effectifs et organisations pédagogiques**

- A l'école maternelle, actuellement 38 élèves :  
4 TPS / 9 PS / 15 MS (1 arrivée en mars) /GS : 10 (1 départ en décembre)  
Pour la rentrée 2016/2017, 10 départs en CP  
Prévision de 37 élèves pour la rentrée en septembre 2016.
- A l'école élémentaire, actuellement 60 élèves (arrivée de 2 élèves à la rentrée des vacances de la Toussaint, départ d'un élève en janvier).  
Pour la rentrée 2016/2017 en prévision : 59 élèves  
CP : 10 /CE1 : 15 / CE2 : 11 /CM 1: 11 / CM 2 : 12

### École maternelle

- **USEP** : 1ère rencontre à La Peyratte pour les TPS PS MS (avec la Ferrière) et à Thénézay pour les GS rencontre avec La Ferrière et Thénézay le 24 novembre 2015.

Prochaine rencontre en juin.

- **Cinéma** : 27 novembre, visionnage des *Petites Casseroles* au cinéma Le Foyer à Parthenay

Prochaine projection en mars.

- **Carnaval** à l'école : un défilé des enfants impossible à cause de la météo. Monsieur Carnaval a été mis de coté pour défiler le 23 mars si possible. Défilé dans la commune. Crêpes réalisées ce jour là, parents sont venus aider pour la cuisson.
- **Gym petits** : 7 séances les lundis du 7 mars au 9 mai 2016.
- **Semaine de l'école maternelle du 4 au 8 avril 2016**. Travail autour des albums des Incorruptibles, sac à albums pour lecture itinérante à l'élémentaire, la bibliothèque et maison de retraite. Accueil des parents le vendredi après-midi.
- **Sortie à Pougne Hérisson** le jeudi 28 avril, sortie au jardin des histoires et animations contes.
- **Projet fresque** : Rencontre de Cathy Duvals le 8 mars pour définir les modalités d'organisation et d'intervention pour une réalisation en mai /juin de la fresque. Attente du ravalement du mur concerné.
- Déplacements réguliers des classes de TPS / PS / MS / GS à la **bibliothèque associative de La Peyratte**
- **Matinées passerelles avec le RAM** en décembre pour accueillir les élèves de TPS faisant leur rentrée au mois de janvier. Beaucoup de nounous sont venues. Organisation à redéfinir. Autre matinée en plus pour un autre enfant.

### École élémentaire

#### Actions sportives

##### **USEP :**

- 1<sup>ères</sup> rencontres USEP avec les écoles de La Ferrière et Thénézay

Les premières rencontres ont eu lieu :

CP : jeux collectifs (nov), **la prochaine** jeudi 10 mars (hand-ball)

CM : jeux collectifs (nov), 28 janvier Tchoukball, **les prochaines** (cricket)

CE : jeux collectifs (nov), **les prochaines** rencontres autour de l'escrime au mois de mai, le Ptit tour USEP au Cébron qui nécessitera une demande auprès de la mairie pour la réquisition d'un camion pour le transport de vélos (20 ou 27 juin).

Demande transmise à M. le Maire qui demande que cela soit d'abord adressé à la Communauté de communes.

#### Actions culturelles :

- **Sortie à Bougon** qui a donné par la suite à une exposition du travail conjointement au travail qui faisait suite au **projet sur les déchets** (fabrication de nichoirs et de papier )

- **Projet « École et cinéma »**

CM : déjà visionné « l'étrange Noël » de Mr Jack, la prochaine en liaison avec le collège : « les 400 coups » puis « E.T l'extra-terrestre » au 3<sup>ème</sup> trimestre

**Projet bocage** : faire découvrir aux CE et CM le milieu bocager au cours de 3 interventions dont une à Pompaire chez un agriculteur (du 14 mars au 29 avril)

### A venir : sortie culturelle indéfinie

- **Projet arts ? (liaison école-collège)**

Projet annulé faute de budget de la part du département

### Actions citoyennes :

**Respecter davantage ses camarades** : les élèves ont récolté des nouveaux mots ou expressions pour remplacer les gros mots pour apprendre à mieux vivre ensemble, un affichage collectif s'organise. Pour plus de responsabilité, deux élèves par classe peuvent aller à la bibliothèque.

**Aménagement de la cour** : poursuite du projet mis en place l'année précédente avec réalisation de semis dans les bacs et des supports farfelus (financement coopérative)

### Projets communs sur le thème des contes

- **Echanges de lectures maternelle / élémentaire** : Les PS avec les CM, les MS-GS avec les CE ou CP. Echanges intéressants en vue de la pratique théâtrale.
- **Projet théâtre** : fête de fin d'année

**Ateliers théâtre** autour du conte (de fin mars à fin mai) avec un intervenant comédien au théâtre de l'Esquif (financement APE).

- Du 31 mars au 28 mai pour les 3 classes de l'école élémentaires (8 séances)
- Quelques séances de pilotage pour les maternelles prévues.

### **Organisation de la sécurité dans les écoles**

- PPMS à repenser selon risque terroriste.  
Ecoles fermées à clé, sonnettes demandées à la Communauté de communes.  
Portail de l'école maternelle est vieillissant, attaches dangereuses, informations transmises à la communauté de communes.  
Désormais, l'exercice du PPMS doit être réalisé au moins 2 fois dans l'année.
- Les exercices de mise en sécurité et évacuation incendie ont été faits dans les deux écoles.  
Les Comptes rendus de ces différents exercices de sécurité sont remontés à la Communauté de communes à la Mairie et à l'Inspection de l'Education nationale.

Remarque :

M. le Maire rappelle que le travail avec la Communauté de communes est compliqué, convention rédigée, il est interdit de toucher aux jeux. Convention non signée par le Maire pour question de responsabilité. Un vote a eu lieu par certaines municipalités, refus de changer la convention. Un avenant doit être fait.

Le panneau de basket a été enlevé pendant les vacances, municipalité a préféré l'enlever par mesure de sécurité à cause de la planche en bois qui le maintient. Qui va le remplacer ?

M. le maire rappelle que selon la Communauté de communes les structures en mauvais état et dangereuses doivent être réparées ou enlevées par la mairie.

## Validation des nouveaux horaires rentrée 2016

Une demande d'alignement des horaires de la maternelle sur l'élémentaire a été faite, le comité de pilotage du PEDT est d'accord. Il faut donc que le conseil d'école le vote. L'ensemble des personnes présentes valident ce changement d'horaires.

**Lundi / jeudi TAP de 15h30 à 16h30 et mardi / vendredi de 16h à 16h30.**

Modifications seront à faire sur l'organisation des locaux et du matériel.

Demande de qualification du personnel du TAP par M. Pénit : projet de passer le BAFA mais ce n'est pas le cas pur toutes les personnes. Les DDEN auraient souhaité que le personnel dépende de l'Education Nationale. Cela peut ouvrir la possibilité à des dérapages.

Muriel Loussouarn fait part de ses réflexions par mail : enfants désorientés par les changements d'heures soit 30 minutes soit une heure. C'est trop tard pour cette année mais cela peut être rediscuté pour l'année prochaine. Rappel par Mme Huchet que le but de la réforme est bien d'alléger le temps scolaire des enfants tous les jours. Mme Loussouarn regrette de ne pas pouvoir être présente à la réunion.

La réforme n'a pas les moyens nécessaires à son efficacité selon M. Pénit.

Question de Mme Gilliard sur la gratuité des TAP, le représentant de la Communauté de communes est absent.

## Travaux, demandes et questions diverses

### Travaux divers :

- Passage d'un technicien pour détection radon, il reviendra en avril récupérer les détecteurs pour les deux écoles
- Passage de techniciens de la communauté de communes pour faire le point sur les structures de jeux, sur les bornes incendie.
- Photo de groupe de la maternelle sera faite au mois de mai.
- Le vidéo projecteur dans la classe des CM manque toujours ce qui handicape les séances de Mme Mugica dans les domaines histoire et géographie, art et le projet cinéma
  
- Suite à une inquiétude relative à la sécurité des enfants pendant la récréation, une réunion avec les représentants des parents d'élèves a eu lieu avec pour but d'échanger et mieux connaître les actions menées par l'équipe enseignante pour gérer les conflits.

Pour répondre au mieux au besoin d'informations et de dialogue des parents qu'ils représentent les parents élus ont fait passer un questionnaire pour préparer le conseil d'école.

17 retours sur les 53 familles. 30% de questionnaires retournés.

### Le temps scolaire

- Quatre parties dans le questionnaire, pour la partie école, encore problème de bagarres évoqués. Tout n'a pas été tranquilisé pour les parents.  
La partie en herbe de la cour de récréation est particulièrement surveillée selon les maîtresses.
- Concernant le problème de communication avec les parents les enseignantes rappellent qu'elles sont disponibles et qu'il ne faut pas hésiter à venir les voir.
- Questions sur la piscine à adresser directement aux enseignantes.
- Questionnaires évoquant un enfant de la maternelle : question transmise à Mme Huchet, question qui n'a pas sa place en conseil d'école.

Mme Huchet souhaite toutefois rappeler que le règlement intérieur précise que tous les élèves ont leur place à l'école. La prise en charge des difficultés liées au handicap, au comportement sont envisagés avec la famille et le réseau d'aide de l'Education nationale. L'enseignant veille par ailleurs à ce que chaque élève trouve sa place et bénéficie d'un climat de classe propice à ses apprentissages. La bienveillance à l'égard de tous est une des missions de l'école de la République.

- Problème de poux : rappel de Mme Huchet de l'intervention l'année dernière du docteur DeBaillenx. La promiscuité aide à la propagation, les installations collectives des écoles ne sont pas toujours adaptées à ce genre d'épidémie. Pas de traitement possible au sein de la collectivité Ce sont les familles qui doivent traiter leur enfant. Cela relève de la responsabilité de chacun. Pas d'éviction temporaire des enfants concernés. Seulement des actions d'information sont possibles. Le compte rendu de l'année précédente ainsi que celui-ci sera mis en ligne sur le site de l'école.
- Problème de sécurité devant l'école maternelle. La rue a été refaite mais pas correctement selon M. le maire. Un expert vient fin mars, il faudra faire quelque chose mais c'est à l'étude.
- Tracé dans la cour de la maternelle ? Cela sera terminé période 5.

#### **le TAP :**

- qui est Ghislaine ? Question transmise à Muriel.

#### **A la cantine :**

- « boîte à gros mots » pour régler le problème des gros mots. Cela a été mis en place lors du projet carnaval par les ATSEM puis cela a été gardé par le personnel de la cantine. Cela a été fait aussi dans deux familles.
- Questions sur les proportions de nourriture ?
- Les responsables de table prendraient trop de nourriture et d'eau.

Mme Huchet explique qu'un temps de rencontre sera organisé par le personnel de la cantine, il ne faut pas hésiter à aller les questionner.

Mme Ecalle explique qu'il y a des grammages selon l'âge, un enfant de trois ans est servi dans les mêmes proportions qu'un enfant de six ans. C'est la même chose pour les élèves de l'élémentaire CP / CM.

Cela pose la question des gabarits et des appétits ?

#### **Divers :**

- M. le Maire parle de la zone de la Coudrelle : zone à aménager subvention possible si volet pédagogique. Les écoles seraient prêtes à participer à cet aménagement .Projet à définir : Zone qui alimentait la commune en eau précédemment. Puits et galeries présentes sur ce terrain. Lavoir est sur le site. Il y en avait une dizaine sur la commune. Pas de plantations à faire mais prairie de fauche voire prairie éducative ?
- M. Pénit demande que lui soit transmis les remarques de Mme Loussouarn qui gère le TAP ainsi que celles des représentants des parents d'élèves.

**Signature des représentants de parents d'élèves**

**Signatures des enseignants**

**Président de la communauté de communes**

**Parthenay -Gâtine**

**Signature du Maire**